



## ACCÉLÉRONS LES PROGRÈS FACE AUX CANCERS

Accueil ▶ Professionnels de la recherche ▶ Recherche clinique ▶ Soutien à la recherche clinique ▶ Les EMRC

# Les équipes mobiles de recherche clinique (EMRC)

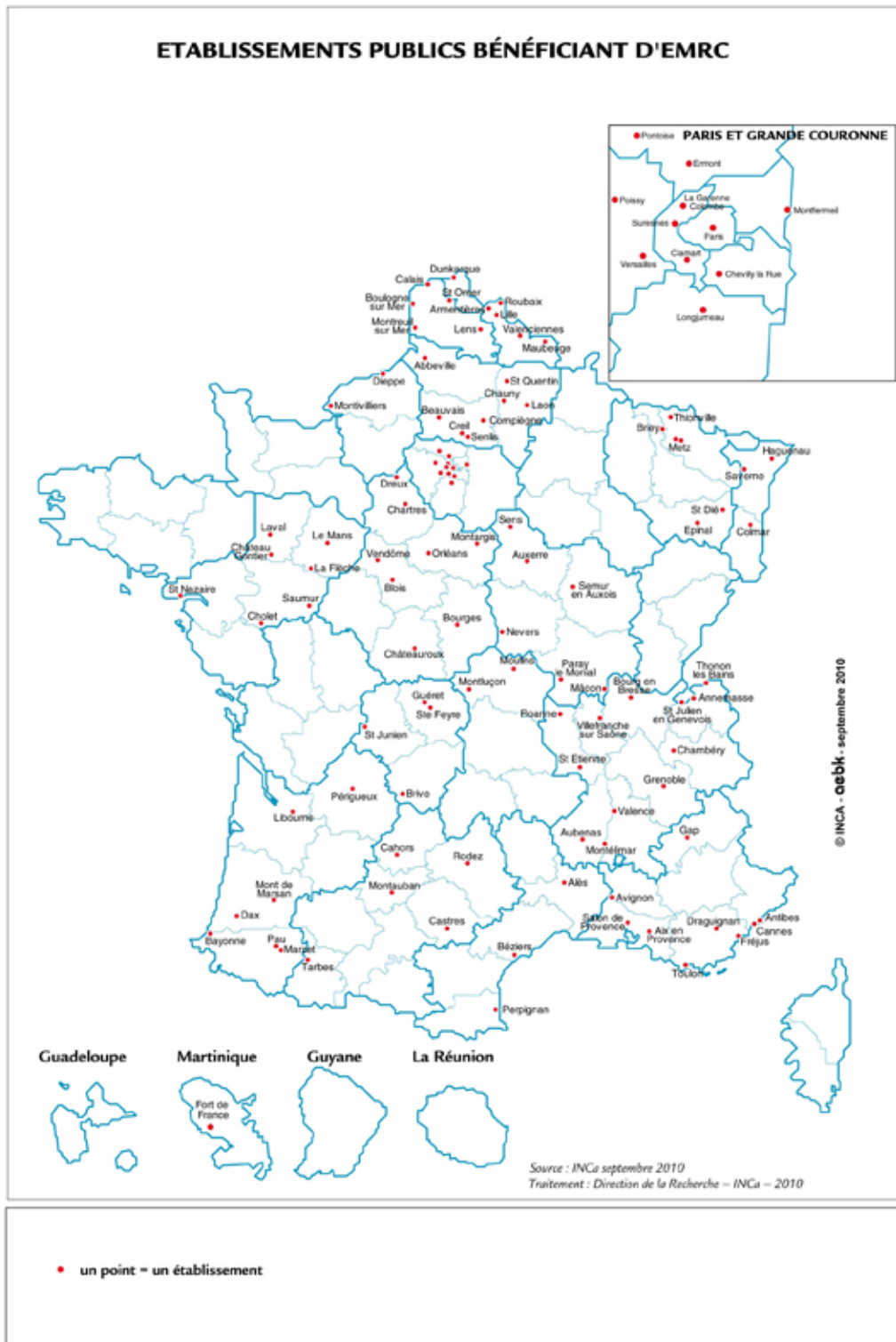
Date de dernière mise à jour : 13/05/2015

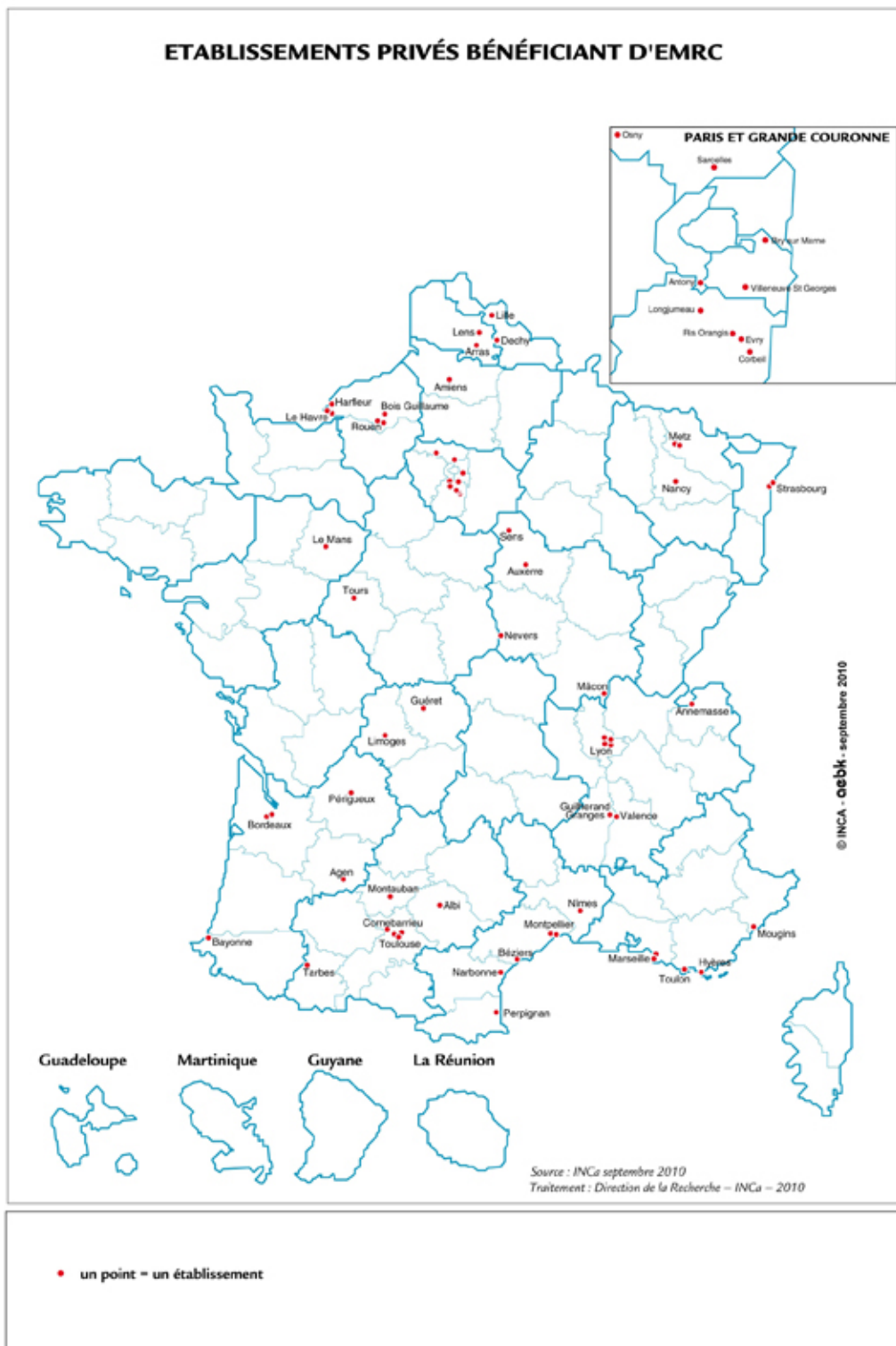
**La mise en place et le suivi d'essais cliniques nécessitent, pour les investigateurs, l'appui de personnels spécialement formés. C'est pourquoi l'Institut national du cancer (INCa) et le ministère de la Santé ont mis en place des équipes mobiles de recherche clinique (EMRC) depuis 2006. L'objectif est d'apporter un soutien aux chercheurs des établissements de soins pour favoriser leur participation aux essais cliniques.**

Les 26 équipes actives constituées sont composées d'environ 70 ETP d'attachés de recherche clinique et de techniciens de recherche clinique, intervenant selon les années dans 145 à 200 établissements localisés dans 115 à plus de 150 villes. En 2012, le ministère de la Santé a augmenté leur financement de 13% pour atteindre 3,4 millions d'euros, alors que le dernier plan de financement était de 3 millions d'euros.

Les EMRC apportent une aide aux investigateurs dans toutes les activités relevant de la recherche clinique. Le premier appel à projets, lancé par l'Institut en 2006, précise leurs fonctions :

- aider à la mise en place des essais en participant notamment aux démarches réglementaires et en s'assurant de l'adéquation du site investigateur ;
- contribuer à assurer le lien avec le promoteur des essais et ses équipes ;
- gérer des contacts avec la Direction (convention) et la Pharmacie (gestion du circuit des médicaments) ;
- créer des outils de travail propres à chaque essai ;
- sensibiliser les investigateurs sur les essais en cours ;
- participer activement au repérage des patients pouvant être sélectionnés pour les essais ;
- aider à l'inclusion des patients dans les essais en intervenant notamment dans les procédures de randomisation ;
- faciliter la réalisation des essais en contribuant à organiser les visites des patients et la réalisation des examens complémentaires ;
- aider les investigateurs au remplissage des cahiers d'observation ;
- vérifier la cohérence des données entre le cahier d'observation du patient et les documents-source ;
- contribuer à la notification des événements indésirables graves ;
- assurer le suivi et la clôture des essais.





## LIENS UTILES

[Le Registre des essais cliniques](#)